



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce que la diplomatie féministe ?

FEMMES
ÉGALITÉ
HOMMES

L'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité de la France. Avec la diplomatie féministe, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) porte à l'international cet engagement. Il concerne tous les domaines : **réduction des inégalités et développement durable, paix et sécurité, défense et promotion des droits, enjeux climatiques, culturels et économiques.**

Les grands axes de la diplomatie féministe française sont décrits dans la **Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes.**

Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et la place des femmes dans le monde

Crises humanitaires, violences sur les civils dans les conflits armés, non-accès aux droits, changements climatiques, pauvreté, violences et discriminations, les filles et femmes restent encore aujourd'hui les premières victimes de ces réalités dans le monde. Elles sont surtout des actrices indispensables de la transformation, du progrès social et de la paix. Face à ces constats, la France, en lien avec ses partenaires, s'engage et se mobilise pour leur permettre d'exercer leurs droits et libertés fondamentales et de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale du pays, sur un pied d'égalité avec les hommes et les garçons.

L'INITIATIVE MARIANNE POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Ce programme de défense et de promotion des droits de l'homme a été lancé en 2021 à l'initiative du président de la République, Emmanuel Macron.

La France dispose ainsi d'un nouvel instrument de protection, à l'international et sur son territoire, des défenseurs étrangers des droits humains qui se distinguent par l'exemplarité de leurs combats en faveur des droits fondamentaux et des libertés publiques.

Chaque année, une quinzaine de défenseurs sélectionnés sont accueillis en France durant plusieurs mois pour suivre un programme personnalisé de développement des compétences, de formations et de mise en réseau.

Les promotions, exclusivement féminines (promotion 2022) ou mixtes (promotion 2023), ont permis de soutenir des personnes engagées en faveur des droits des femmes, ce qui constitue une des priorités de notre diplomatie féministe.



LE PRIX SIMONE VEIL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Décerné annuellement sous l'égide du président de la République et remis à la lauréate ou au lauréat à l'occasion des célébrations du 8 mars, le prix Simone Veil de la République française pour l'égalité femmes-hommes distingue une personne ou un collectif, sans considération de nationalité, qui œuvre dans le monde en faveur de l'égalité femmes-hommes et de l'amélioration de la condition des femmes et des filles. Le lauréat se voit octroyer une somme de 100 000 € pour financer des actions ou des projets concrets en faveur de l'égalité femmes-hommes.

En 2023, le prix Simone Veil a été remis au Groupement citoyen pour la dépénalisation de l'avortement (la Agrupación Ciudadana por la Despenalización del Aborto) par la ministre de l'Europe

et des Affaires étrangères, Catherine Colonna. Le collectif salvadorien était représenté par sa fondatrice et présidente actuelle, Morena Herrera.

Les dernières lauréates ont été Mme Aïssa Doumara (2019), ressortissante camerounaise engagée pour la lutte contre les violences faites aux femmes et les mariages précoces, le collectif équatorien Vivas nos queremos (2020), qui combat les violences faites aux femmes et milite pour légaliser l'accès de toutes les femmes à l'avortement, Mme Habiba Sarabi (2021), femme politique afghane, ministre des Affaires féminines en Afghanistan de 2002 à 2004 et Mme Komal Narayan (2022), activiste fidjienne, engagée pour les droits des femmes dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

La France agit concrètement dans toutes les dimensions de sa politique étrangère

Sur le plan bilatéral

La France fait des droits des femmes et des filles un enjeu du dialogue politique avec ses partenaires. Les ambassades mènent sur le terrain des actions innovantes ayant un impact rapide et visible en faveur de l'égalité femmes-hommes en copartenariat et au bénéfice des populations locales. Elles sont notamment financées par le Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI).

Un soutien spécifique aux organisations féministes des pays partenaires de la France a été mis en place en 2020. Il est financé par le Fonds de soutien aux organisations féministes (FSOF), renouvelé en 2023 pour un nouveau cycle de trois ans. Il a financé depuis sa création plus de 1 000 associations pour un montant de plus de 120 millions euros.

La France agit et plaide en faveur des droits des femmes et des filles aux Nations unies, à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et dans toutes les enceintes multilatérales

La France a activement contribué à l'adoption et à la mise en œuvre des résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle a adopté son troisième plan d'action national (PNA) pour 2021-2025. Elle mobilise la communauté internationale en faveur de l'Agenda, dans toutes les enceintes pertinentes, par exemple au Conseil de sécurité où elle agit en faveur de mandats robustes en matière de participation et de protection des femmes dans les missions et opérations des Nations Unies, et demande l'insertion de critères de désignations contre les auteurs de violences sexuelles dans les régimes de sanctions qui y sont adoptés.

LE FORUM GÉNÉRATION ÉGALITÉ

Accueilli à Paris en juin 2021, le Forum Génération Égalité a été le rassemblement féministe mondial le plus important depuis la Conférence de Pékin de 1995. Il a été initié par ONU Femmes et coprésidé par la France et le Mexique.

Ce Forum inédit et historique a rassemblé les États, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et les fondations philanthropiques, ainsi que les organisations de jeunesse. Son caractère multi-acteurs a été sa marque de fabrique et le garant de son succès.

À cette occasion, un plan mondial d'accélération pour l'égalité entre les femmes et les hommes a été lancé et près de 3 000 engagements concrets et ambitieux ont été annoncés. Pour avancer durant les 5 prochaines années, la somme historique de 40 milliards de dollars a été levée.

La France s'est notamment engagée :



**pour les droits
et santé sexuels
et reproductifs,
et le droit
à disposer**

librement de son corps
(400 millions d'euros) ;



**en faveur de
l'éducation des
filles (50 % des
333 millions
d'euros alloués**

**dans le cadre du Partenariat
mondial pour l'éducation).**

D'autre part, la France mobilise des financements pour la mise en œuvre d'actions de terrain par les agences des Nations unies : ONU Femmes et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP). Enfin, à l'OIF, la France soutient financièrement plusieurs programmes, à l'instar du fonds La Francophonie avec elles, qui vise à renforcer l'autonomisation économique et sociale des femmes.

La France met sa politique d'investissements solidaires au service de l'égalité

Les femmes, au même titre que les hommes, sont des actrices du développement durable et du bon fonctionnement des sociétés ou, dans les pays en sortie de crise, de la reconstruction. La diplomatie française travaille à favoriser leur participation au développement économique, politique et social.

Les objectifs en faveur de l'égalité femmes-hommes étaient fixés dans la Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes à 50 % d'ici 2022. Les derniers chiffres confirment la trajectoire ascendante de 29 % en 2017, de 42 % en 2020 et de 47 % en 2021.

La loi de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales fixe des objectifs plus ambitieux : à l'horizon 2025, 75 % des projets financés dans ce cadre devront favoriser l'égalité de genre et 20 % y être dédié.

Prévenir et combattre les violences faites aux femmes

La France promeut activement l'universalisation de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dite Convention d'Istanbul, instrument international le plus complet, qui vise à renforcer la législation et l'action des États pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Elle soutient le Fonds international pour les survivantes de violences sexuelles liées aux conflits, créé à l'initiative des deux colauréats du Prix Nobel de la paix 2018 le Dr Denis Mukwege et Nadia Murad. Ce fonds permet aux survivantes et survivants d'avoir accès à une indemnisation, à des réparations et à les aider à se réinsérer socialement.



**GLOBAL
SURVIVORS FUND**
A GLOBAL FUND FOR SURVIVORS OF
CONFLICT-RELATED SEXUAL VIOLENCE

8,2 millions d'euros, c'est le montant de la contribution française à ce fonds entre 2020 et 2022.

L'égalité professionnelle au sein du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes constitue une priorité pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle porte notamment sur l'égal accès des femmes et des hommes à l'emploi, à la formation, à la mobilité, à la promotion, ainsi que sur l'égalité salariale. Elle passe également par un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Elle va de pair avec une « tolérance zéro » envers les violences, les discriminations, les agissements sexistes et le harcèlement sexuel.

FORMER AUX ENJEUX DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE

Le MEAE avec l'AFD et Expertise France a conçu le MOOC Genre et développement librement accessible en ligne.



La France compte 50 % d'ambassadrices dans les pays de l'Union européenne au 1er janvier 2022.

FEMMES
ÉGALITÉ
HOMMES

AU MINISTÈRE DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES